

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Pour l'École de l'air et de l'espace !

BORDEREAU DE VERSEMENT

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse postale :

SIRET :

CONTACT

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Déclare verser la somme de euros en paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2022 (part des 13%)

Versement à effectuer avant le 31 mai 2022

Code UAI de l'École de l'air et de l'espace : 0130230E

► Par chèque n° : Banque :
(À l'ordre de l'École de l'air et de l'espace)

► Par virement bancaire IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2087 775 - BIC : TRPUFRP1
Afin de vous identifier, merci de mentionner dans le libellé nom de l'entreprise + n° SIRET + TA 2022

Fait à : Le :

Bordereau à retourner complété par voie postale ou par e-mail :

École de l'air et de l'espace - Bureau Finances - 13661 Salon Air

Tél : 04 13 93 80 00 poste 6149

taxe@ecole-air.fr